



## Bulletin d'inscription

### MODULES COMPENSATOIRES

#### Je m'inscris au module

- Module ostéopathie structurelle région cervicale (8 jours de formation) CHF 3'200.00
- Module ostéopathie pédiatrique (2 jours) CHF 800.00
- Module ostéopathie gynécologique (2 jours) CHF 800.00
- Module intégration diagnostic et ostéopathie (cours sur un ou deux semestres - 17 jours) CHF 4'250.00
- Module ostéopathie viscérale (25 jours) CHF 7500.00
- Module ostéopathie crânienne (13 jours) CHF 3900.00

**Attention : L'inscription au module \*Promouvoir la pratique éclairée\* se fait via le lien de notre site : <https://www.heds-fr.ch/fr/formation-continue/modules/tous-les-modules-de-formation/promouvoir-la-pratique-eclairée/>**

#### Données personnelles / professionnelles

Madame  Monsieur

Nom/Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal/Localité: .....

Tél. privé/portable : .....

Courriel privé : .....

Employeur : .....

Adresse : .....

NPA/Localité : .....

Tél. prof. : .....

Courriel prof. : .....

Fonction actuelle : .....

## Conditions générales

### Modalités d'inscription

- Remplir le présent bulletin d'inscription
- Tenir compte des conditions d'admission

Pour valider l'inscription, merci de verser les frais d'inscriptions, à savoir CHF 250.00. sur notre compte bancaire : payer à l'IBAN **CH 60 0076 8011 0056 5391 8** en précisant le numéro de projet

**No. AGF 01605110764**

- Joindre la quittance attestant du paiement des frais d'inscription

## Coûts

Le prix de la formation figure sur notre site internet <https://www.heds-fr.ch/fr/formations/osteopathie-bilingue/mesures-compensatoires/> sous « **Dates et prix** »

**Envoyer la facture à l'adresse** (Cocher ce qui convient)

Privée

Employeur (à compléter)

Service/Département : .....

Personne de contact : .....

## Paiement

Les frais d'inscription sont dûs. Ils restent acquis à la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), même si le-la candidat-e renonce à suivre la formation.

De plus, le paiement de chaque module se fait individuellement dès réception de chaque facture et doit impérativement être acquitté avant le début de la formation.

## Désistement - Annulation

En cas de désistement **durant les 45 jours qui précèdent le début des cours**, la totalité de l'écolage reste due à la HEdS-FR.

En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage reste due à la HEdS-FR.

- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du doyen M. Pierre Frachon, Filière ostéopathie, avenue de Rome 4, 1700 Fribourg,
- La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e s'est avéré suffisant.

## Information

La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

**Par ma signature, je confirme mon inscription ferme et je m'engage à verser le montant dû avant le début de la formation.**

**J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.**

Signature du/de la participant-e :

Lieu et date : .....

**S.V.P. Veuillez retourner ce formulaire d'inscription dûment rempli et signé avec les documents demandés uniquement par voie électronique à l'adresse [fr-heds-mesures-compensatoires-crs@hefr.ch](mailto:fr-heds-mesures-compensatoires-crs@hefr.ch)**